

renseignements indiquant de quelle façon nous utiliserons notre ECD. Deuxièmement, nous avons jusqu'au 31 mars pour atteindre notre ECD. En dernier lieu, les exigences opérationnelles des SMA auront une incidence sur le moment choisi. L'objectif est d'apporter les changements aussi rapidement que possible, mais au plus tard à l'été 1992, et ce, avec le moins de perturbations possibles.

8. Q. Pourquoi des changements ont-ils été apportés aux secteurs commercial et économique? À quel moment seront-ils mis en oeuvre?

R. Il a été décidé, dans le cadre de l'Examen ministériel, de procéder à une autre étude de ces fonctions. Les réductions d'effectif à l'échelle du gouvernement se poursuivant à un moment où nous devons faire face à des besoins additionnels en raison des importantes négociations bilatérales, trilatérales et multilatérales, il s'est avéré essentiel de rationaliser les ressources consacrées à la politique commerciale. La priorité accordée à la question de la compétitivité/prospérité par le gouvernement, et celle accordée au développement commercial par M. Wilson ont accentué les pressions en faveur d'une restructuration. Les changements seront mis en place dès que possible et on en tiendra compte cet été dans les mesures de dotation.

9. Q. Pourquoi avoir ajouté le titre de chef des délégués commerciaux au SMA à l'Expansion du commerce? L'ancien Service des délégués commerciaux reprend-il du service?

R. Le titre de délégué commercial a une longue et honorable histoire au sein du service extérieur. L'ajout de ce titre au SMA à l'Expansion du commerce souligne l'importance que le Ministre et le gouvernement accordent à nos efforts internationaux de commercialisation et de développement commercial. Cette décision coïncide avec le 100^e anniversaire du Service des délégués commerciaux. Ce n'est pas un retour en arrière, mais plutôt un signe de la revitalisation de tout notre programme commercial.

10. Q. Pour quelle raison la question de la compétitivité a-t-elle été confiée au Secteur de la politique économique?

R. La prospérité, nouveau fer de lance du gouvernement, est importante pour assurer l'unité nationale et doit reposer sur une économie dynamique. Le Canada, qui exporte environ trente pour